
PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique itinérante de la
COMMISSION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Le mercredi 22 mai 2019, à 18 h 30
Y des Femmes de Montréal, 1355, Boulevard René-Lévesque O

Présences :

Mme Cathy Wong, présidente

Conseillère de la Ville, Arrondissement de Ville-Marie

M. Sterling Downey, vice-président

Conseiller de la Ville, Arrondissement de Verdun

M. François Limoges, vice-président

Conseiller de la Ville, Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Mme André Hénault, membre

Conseillère de la Ville, Arrondissement d'Anjou

Mme Suzie Miron, membre

Conseillère de la Ville, Arrondissement de Mercier–Hochelaga–Maisonneuve

Mme Sue Montgomery, membre

Mairesse, Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

M. Aref Salem, membre

Conseiller de la Ville, Arrondissement de Saint-Laurent

Mme Lise Zarac, membre

Conseillère de la Ville, Arrondissement de Lasalle

Absences :

M. Normand Marinacci

Maire d'arrondissement, Arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

M. Peter McQueen, membre

Conseiller de la Ville, Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Mme Chantal Rossi, membre

Conseillère de la Ville, Arrondissement de Montréal-Nord

Assistance : 10 personnes du public

Également présentes :

Mme Marie-Ève Bonneau, adjointe à la présidence du conseil

Mme Manuelle Alix-Surprenant, agente de recherche au Bureau de la présidence

Mme Kathryn Travers, agente de développement, Concertation Montréal

Séance publique webdiffusée sur Youtube :

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,143223724&_dad=portal&_schema=PORTAL

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Mme Cathy Wong, ouvre la séance à 18 h 30 en saluant les personnes présentes et en leur souhaitant la bienvenue. Puis, elle se présente et invite les commissaires à faire de même.

Mme Wong souligne que la séance de ce soir se tient au *Y des Femmes de Montréal* dans le district de Peter-McGill de l'Arrondissement de Ville-Marie dont elle est la conseillère municipale. Puis, elle rappelle que cette consultation publique se déroule en itinérance afin de rejoindre la population plus éloignée de l'hôtel de ville et pour permettre à des groupes de personnes n'ayant jamais pris part à la période de questions du public au conseil municipal, notamment les nouveaux arrivants, la population étudiante et les femmes, de faire entendre leurs voix. La présidente mentionne que l'objectif visé par cette consultation publique consiste essentiellement à moderniser la période de questions du public au conseil municipal. Elle ajoute que cette consultation se veut informelle et interactive et que toutes les formes d'expression des opinions, même les plus artistiques, y sont les bienvenues. Elle énumère les différents moyens de communications déployés pour faire connaître à la population la tenue de cette consultation de la Commission. Puis, elle explique le déroulement prévu pour cette séance afin de recueillir toute la

diversité de point de vue dans le respect.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

La présidente fait la lecture du projet d'ordre du jour proposé pour la séance et invite les commissaires à en proposer l'adoption.

Sur une proposition de Mme Suzie Miron, appuyée par Mme Andrée Hénault, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Période de questions du public au conseil municipal

La présidente invite à tour de rôle les personnes inscrites pour intervenir. La synthèse des interventions faites à la Commission est présentée ci-dessous.

Personnes / Organismes	Questions / Commentaires
<p>CONSEIL DES MONTRÉALAISES</p> <p>M. Josiane Maheu, vice-présidente</p>	<p>Remercie la Commission pour la tenue de cette consultation publique / Rappelle la mission du Conseil des Montréalaises et présente les faits saillants et recommandations du mémoire déposé à la Commission, disponible via le lien suivant :</p> <p>http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_MTLAISE_20190501.PDF</p> <p>La participation du Conseil des Montréalaises à cette consultation vise globalement l'amélioration de la capacité d'écoute de la Ville des besoins des femmes afin de lever les différents obstacles à leur participation. Ce sont 27 recommandations sur 7 axes, dont la prise de parole des femmes en contexte masculin; l'éducation à la vie civique; la nécessité d'améliorer les mesures de conciliation travail-famille-études-engagement social; l'accueil et l'accompagnement; l'accroissement de la faible participation des femmes (24% en 2018); l'aménagement et les modes de déplacement plus sécuritaires et inclusifs; la promotion des mesures favorisant la participation des femmes à la période de questions du public.</p> <p>** Mme Lise Zarac demande à Mme Maheu ce qu'elle pense de la nouvelle configuration au conseil municipal depuis le conseil du mois de mai à l'Édifice Lucien-Saulnier, qui fait en sorte que les personnes élues font dos aux personnes du public. Elle se demande si cette configuration participe à créer un environnement accueillant, ce à quoi Mme Maheu répond qu'une bonne pratique consiste à offrir deux choix.</p> <p>** M. Downey se demande quelle configuration serait la moins intimidante, devant ou derrière les 65 membres du conseil municipal, et permettrait d'accueillir également les interventions des personnes à mobilité réduite, sans nécessiter d'ajustement du micro, par exemple.</p> <p>** Mme Miron demande si l'alternance homme/femme est recommandée par le Conseil des Montréalaises, ce à quoi Mme Maheu répond par l'affirmative en ajoutant que l'alternance devrait inclure les personnes non-binaires. Mme Miron demande si le Conseil voit la pertinence de faire campagne pour inviter les femmes à prendre la parole au conseil municipal, ce à quoi Mme Maheu répond par l'affirmative en proposant différentes façons de procéder.</p>
<p>CONCERTATION MONTRÉAL, PROJET MTElLES</p> <p>Mme Kathryn Travers, agente de développement</p>	<p>Remercie la Commission pour la tenue de cette consultation publique / Se présente ainsi que ses deux collègues, Mélissa Côté-Douyon et Fatima Salazar / Remercie Mme Maheu et souligne la collaboration du Conseil des Montréalaises à l'étude MTElles / Rappelle la mission de Concertation Montréal et précise les objectifs du projet MTElles, un projet sur trois ans financé par Condition féminine Canada qui vise à identifier les barrières à la participation publique des femmes en vue de prendre les moyens pour les lever / Partage les recommandations de l'organisme formulés dans le mémoire déposé à la commission au lien suivant :</p> <p>http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_MTElLES_20190522.PDF</p> <p>Les recommandations visent le numérique qui permettrait de lever toutes les barrières spatio-temporelles en permettant de poser des questions à distance, en temps réel et différé, pour recréer la même expérience qu'en présence et de consigner les questions au procès-verbal. Que le tirage au sort se fasse le vendredi précédant la période de question pour permettre de planifier la logistique des personnes qui souhaitent tout de même se</p>

	<p>déplacer; un outil permettant d'identifier la meilleure façon d'obtenir une réponse à ses questions / procéder à une ADS+ (analyse différenciée selon les sexes +) de la période de questions du public au conseil municipal; Éduquer dans les tables de quartier et les organismes communautaires/ mettre en pratique les moyens identifiés dans l'étude MTElles, notamment celles visant à favoriser la participation des femmes racisées, et prévoir des budgets pour soutenir toutes les initiatives en ce sens.</p> <p>** M. Downey est en accord avec l'importance d'éduquer dans les milieux de vie et de faire vivre des expériences comme maire d'un jour. Déploie l'absence d'une éducation civique dans le cursus régulier du ministère de l'Éducation du Québec, contrairement à la France.</p>
<p>M. Jean Duval</p>	<p>En tant que féministe, félicite l'action des groupes de femmes / Soulève la problématique liée à la nouvelle configuration où les personnes élues font dos aux personnes du public durant la période de questions qu'il assimile à un manque de respect / Propose que cinq minutes soient accordées aux personnes du public et qu'une journée soit consacrée aux questions du public / Se questionne sur l'absence de reddition de compte du Bureau de l'ombudsman, qui ne dépose plus son rapport annuel en public / Croit que les séances webdiffusées font l'objet de montages / Souhaite que la période de questions numérique ne remplace pas la période de questions pour les personnes présentes / Demande la permission de faire une intervention artistique au prochain conseil.</p> <p>** Mme Wong lui rappelle que les prises de parole au conseil municipal sont bien encadrées et plutôt formelles, et ce jusqu'à nouvel ordre.</p>
<p>M. Marcel Lanoue</p>	<p>Croit que les événements publics dans le hall d'honneur sont tenus secrets parce que les agents de sécurité ne peuvent l'informer / Selon lui, les documents décisionnels sont produits à la dernière minute / Déploie la qualité des réponses à ses questions obtenues par les personnes élues.</p> <p>** Mme Wong précise qu'un délai légal est prévu pour la disponibilité des documents en ligne. Elle explique que les agents de sécurité ne connaissent pas précisément le calendrier des événements protocolaires.</p> <p>** M. Downey ajoute que lui-même doit s'adapter au conseil sans papier, ce qui représente 400 000 pages chaque mois.</p>
<p>PIÉTONS MONTRÉAL M. Nigel Spencer</p>	<p>Organisme de Snowdon qui existe depuis un an et demi et qui peut compter sur la participation de plusieurs intervenants du secteur / Commente le déroulement du conseil d'arrondissement de CDN-NDG et déplore le manque de consultation en amont des projets de l'arrondissement / Craint une crise de démocratie / En accord avec la possibilité de poser des questions écrites, ce qu'il fait à son conseil d'arrondissement pour améliorer le processus et la qualité des questions et des réponses / Croit que certaines personnes souhaitent mettre un terme à la période de questions du public.</p> <p>** M. Salem salue l'apport de l'organisme avec lequel il a pu travailler de façon très positive, notamment dans le cadre de la modification de la piste cyclable sur la rue Vendôme. Le rassure en précisant qu'il ne s'agit pas de mettre un terme à la période de questions du public.</p> <p>** M. Limoges l'assure que la période de questions du public est inscrite dans la Loi sur les cités et villes et qu'elle ne peut donc pas être annulée. L'exercice vise à ré-ouvrir la période de questions, notamment via l'apport du numérique et toutes les autres façons de joindre les personnes élues.</p> <p>** M. Downey remercie M. Spencer et rappelle les différentes façons qui permettent à la population de joindre les personnes élues, notamment les questions par courriel, bien que l'Arrondissement de Verdun en reçoit très peu. Mentionne l'existence des café-citoyens dans différents arrondissements. Croit en la nécessité d'explorer pour bonifier le processus.</p> <p>** Mme Wong rappelle la possibilité de transmettre des questions par écrit au conseil municipal en précisant que ces questions doivent être transmises deux semaines avant l'assemblée du conseil, ce qui pourrait être réduit.</p> <p>** Mme Montgomery mentionne qu'elle tenait un café de la mairesse dans cet après-midi où M. Spencer était absent et avec lequel elle dit avoir plusieurs échanges / Déploie qu'il ne trouve pas le déroulement du conseil démocratique et rappelle que les règles se doivent d'être respectées puisque les périodes de questions du public ne sont pas des</p>

	lieux de débat.
Mme Claire Adamson	En accord avec les questions par courriel / Suggère de publier un projet d'ordre du jour préliminaire au moins deux semaines avant le conseil pour permettre au public de préparer des questions sur les points connus / Suggère que les personnes du public fassent simplement lecture de leurs questions sans trop de préambules, notamment en passant outre toutes les informations concernant les organismes qu'elles représentent.
COMITÉ DES CITOYENNES ET CITOYENS MILTON PARC Mme Isabelle Sawyer, organisatrice communautaire	<p>Se présente en mentionnant l'envoi d'un mémoire avant la séance. Est heureuse de ce qu'elle a entendu et ajoute différentes recommandations, essentiellement formulées par le président du Comité, M. Dimitri Roussopoulos, auxquelles elle ajoute quelques précisions. Le mémoire peut être consulté à l'adresse ci-dessous :</p> <p>http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_MILTON_20190501.PDF</p> <p>Suggère de mentionner en ouverture des assemblées du conseil que les citoyennes et les citoyens de Montréal ont des droits et des responsabilités en vertu de la Charte Montréalaise des droits et responsabilités / Demande que des copies de la Charte soient mises à disposition du public qui prend part à la période de questions à l'hôtel de ville en rappelant que ce document a justement été traduit en plusieurs langues / Répondre aux questions du public dans les 10 jours comme l'Assemblée Nationale le fait / Allonger la plage horaire de la période de questions pour accommoder le public / Respecter l'ordre d'inscription pour ordonner les questions écrites / Prioriser les interventions des personnes présentes / Augmenter le nombre maximal de questions sur le même sujet et reporter les autres interventions au lendemain / Remplacer la loterie par l'ordre d'arrivée, à l'instar de la pratique en cours à l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal.</p> <p>** La présidente retient l'importance de permettre aux personnes de s'inscrire par téléphone ainsi que d'offrir des réponses rapides aux questions. Elle assure que le tirage se fait en toute transparence et vise à donner une chance égale aux personnes, sans égard à leur horaire de travail. Elle mentionne l'offre du service de halte-garderie dans le cadre de la période de questions du public, chaque mois, à l'hôtel de Ville. Elle rappelle la pertinence de limiter le nombre d'interventions sur le même sujet pour ne pas désavantager les personnes du public qui souhaitent poser une question et assure que les personnes élues ne bénéficient pas de plus de temps que les personnes du public. Elle note cependant l'importance de permettre au public de s'exprimer sur des questions d'actualité.</p> <p>** M. Downey mentionne qu'il utilise le service de halte-garderie à l'hôtel de ville et qu'une aire de jeu pour enfants est aménagée à Verdun.</p> <p>** Mme Hénault demande si la période de questions du public est toujours nécessaire en raison des nombreuses façons d'entrer en contact avec les personnes élues, ce à quoi Mme Sawyer répond que toutes ces façons d'interpeller les personnes élues sont complémentaires puisque la population doit pouvoir interpeller les personnes élues, qui sont lui sont imputables, à se prononcer publiquement sur certaines questions sensibles.</p>

Avant de clore cette séance publique, la présidente remercie les commissaires ainsi que toutes les personnes et organismes qui ont pris part à cette consultation sur la période de questions du public au conseil municipal; l'équipe du Bureau de la présidence; la secrétaire recherchiste de la Commission; l'équipe technique et le Y des Femmes de Montréal pour son accueil.

La présidente rappelle les prochaines étapes prévues dans ce dossier, dont l'adoption des recommandations le 19 juin et le dépôt du rapport de consultation publique et des recommandations à l'assemblée du conseil municipal du mois d'août prochain.

4. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 20 h 05.

ADOPTÉ LE :

10 FÉVRIER 2021

original signé

Cathy Wong
Présidence

original signé

Linda Lajeunesse
Secrétaire recherchiste